



**LA VILLE RÉAFFIRME
SON ASSISE AU SERVICE
DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE**





*Capitale Outre-mer
en Mouvement*

SOMMAIRE

Compte administratif 2020	4	
Convention "Pacte de Solidarité Territoriale" 2021-2023	10	
Protocole d'accord pour l'amélioration du cadre de vie des locataires de la SIDR	18	
Dénominations en hommage à François Pépin et à Daoud Mamodjee Omarjee	24	





COMpte ADMINISTRATIF UNE GESTION ASSURÉE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA COHÉSION SOCIALE

RAPPORT N° 21/4-007

- Budget principal - Compte administratif 2020.



IBRAHIM LOKHAT

*Directeur Général Adjoint
Ville Moderne*

.....
« Les résultats budgétaires sont bons avec 45 millions d'euros réalisés pour équiper le chef-lieu. La gestion du compte administratif s'est construite en responsabilité et en convergence avec les besoins de la population et du territoire. Nous sommes heureux de pouvoir mettre les excédents de 20,7 millions d'euros à contribution, pour permettre à la ville de Saint-Denis d'aller encore plus loin dans la solidarité, l'insertion, l'aménagement et l'accompagnement de la société civile. »
.....

Au terme d'une première année de mandature, une gestion optimisée des comptes a permis de réaliser 80 % des investissements du projet de la ville de Saint-Denis, soit près de 45 millions d'euros d'équipements installés sur le territoire. Un effort notable, qui se combine à une maîtrise totale des dépenses de fonctionnement. Cette avancée est d'autant plus remarquable que le budget s'est construit et mis en œuvre sans aucune hausse des taux d'imposition et sans alourdir le niveau d'endettement. La Collectivité optimise son assise budgétaire, avec des excédents de près de 20,7 millions d'euros qui seront réinjectés au service de l'hyper-proximité, de l'insertion et de l'amélioration du cadre de vie des Dionysiennes et Dionysiens.

DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le contexte sanitaire et économique a frappé la société de plein fouet. Une situation qui a renforcé une orientation majeure de la municipalité, et ce, dès le début de la crise : placer la solidarité au sommet des axes majeurs des politiques publiques. Avec pas moins de 7,8 millions d'euros consacrés à la Jeunesse et au sport, qui sont des priorités du mandat.

Les écoles sont réhabilitées et équipées en numérique afin d'assurer une continuité pédagogique en dépit des restrictions. La Municipalité investit et propose la gratuité du bus aux jeunes de 6 à 20 ans pour accompagner leur mobilité et le décloisonnement des quartiers. Les maisons de quartiers dédiées aux jeunes Dionysiennes et Dionysiens sont aménagées. Mobilisée pour accompagner les futurs talents du territoire, la Ville entreprend une profonde réhabilitation du stade Jean Ivolula, ainsi que de différents plateaux sportifs, pistes de compétition et terrains de rugby. La Collectivité investit sur des équipements de haut niveau pour que chaque Dionysienne et Dionysien puisse exprimer son potentiel de développement. Le tout est mis en œuvre à travers une démarche éco-responsable reposant sur l'utilisation de matériaux durables.

Un ensemble d'acquisitions immobilières, à hauteur de 10,7 millions d'euros d'investissement, représente autant de foncier dédié à de futurs équipements publics et sportifs. Des acquisitions pour mieux accueillir les usagers ont été réalisées, celles-ci se traduiront en plus à terme par des économies de loyer pour la ville. L'objectif : renforcer l'accès des administrés aux droits.



Dans cette même démarche vers un meilleur accueil, 3 millions d'euros sont investis pour une réfection du patrimoine communal, incluant les mairies annexes, vecteurs de proximité et d'accompagnement dans les quartiers du chef-lieu.

Le territoire poursuit sa modernisation, avec une enveloppe supplémentaire de 10,6 millions d'euros de travaux, opérés sur l'espace public. Cette somme a été investie notamment en faveur de la voirie, de l'éclairage, des feux tricolores et de la maintenance électrique, tant dans le centre-ville que dans les quartiers. Pour allier ces équipements à l'amélioration du bien-être et du bien-vivre des usagers, un budget de 3 millions d'euros contribue à fleurir, verdier et arborer l'environnement dionysien.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN FAVEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

La situation particulière de 2020 conduit la Caisse des écoles à multiplier les mesures pour un accompagnement de la continuité pédagogique, à travers l'équipement des établissements en matériel numérique. Le nettoyage, l'entretien et la désinfection des écoles sont naturellement accentués. La protection individuelle des usagers et des personnels, aux moyens de solutions hydro-alcooliques, masques et équipements, a mobilisé une enveloppe de 2,5 millions d'euros. Des dispositifs complétés par l'organisation de marchés de proximité et l'exonération des loyers économiques en faveur des petites entreprises.

Dans ce contexte, face à une amplification de la précarité des publics les plus fragiles, la ville de Saint-Denis a alloué un budget de 8,7 millions d'euros, pour des mesures solidaires, à son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Un montant dédié au portage de repas et à l'accompagnement des publics vulnérables. Une vingtaine d'activités sportives et manuelles ont été proposées aux séniors les plus exposés pour lutter contre l'isolement.





Investie pour une hyper-proximité aux côtés des acteurs du terrain, la Collectivité œuvre pour le maintien des actions sociales et d'intérêt général, avec 14,8 millions d'euros de soutien au tissu associatif. L'insertion de la Jeunesse, tremplin vers l'émancipation, est particulièrement portée par ce budget, avec 4,5 millions d'euros attribués dans le cadre des 18 chantiers d'insertion pourvus en 2020.

Gage de bonne gestion, les dépenses de personnel représentent 55 % du budget de fonctionnement, permettant ainsi à la Municipalité de développer ses diverses politiques publiques en faveur d'une population dont les conditions de vie sont particulièrement mises à mal. Lancées au second semestre 2021, des mesures complémentaires de reconnaissance et de bienveillance en faveur du personnel communal seront opérationnelles dès 2022. L'objectif : améliorer l'environnement de travail des collaborateurs pour accentuer la qualité des services rendus à la population dionysienne.

2ND SEMESTRE 2021 : CAP VERS UNE INTENSIFICATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

La Collectivité enregistre un excédent de 20,7 millions d'euros, qui seront employés à servir l'ambition d'un accompagnement souple et structuré. Réinjectée dans le prochain budget supplémentaire, une partie de cette enveloppe se destine à réimpulser les actions solidaires envers les publics fragiles, en vue d'approfondir les efforts déjà largement initiés vers l'égalité, l'éducation et la solidarité. Les actions portées par les associations du territoire, ayant fait l'objet d'appels à projet de qualité, seront fortement soutenues. Pour favoriser l'émancipation, des investissements majeurs renforceront les programmes bénéfiques à l'insertion, à travers de nouveaux marchés, chantiers et clauses partenariales.

La ville de Saint-Denis poursuit également ses efforts pour une lutte active contre l'épidémie de dengue. L'excédent budgétaire contribuera à renforcer la propreté des quartiers, tout en considérant les autres enjeux environnementaux du territoire.

Également mobilisée pour une végétalisation du chef-lieu, la Municipalité compte dédier une partie de ces fonds au fleurissement et à l'embellissement des espaces de vie. Le projet municipal, qui vise la plantation de 12.000 arbres au terme de la mandature, se traduit déjà par de multiples actions concrètes. Les travaux initiés s'intensifieront naturellement grâce au budget supplémentaire. La majeure partie de cet excédent participera à la concrétisation de projets d'équipements sportifs et à la commande d'études d'ingénierie.

UNE STABILITÉ BUDGÉTAIRE FAVORABLE AUX PROJETS AMBITIEUX

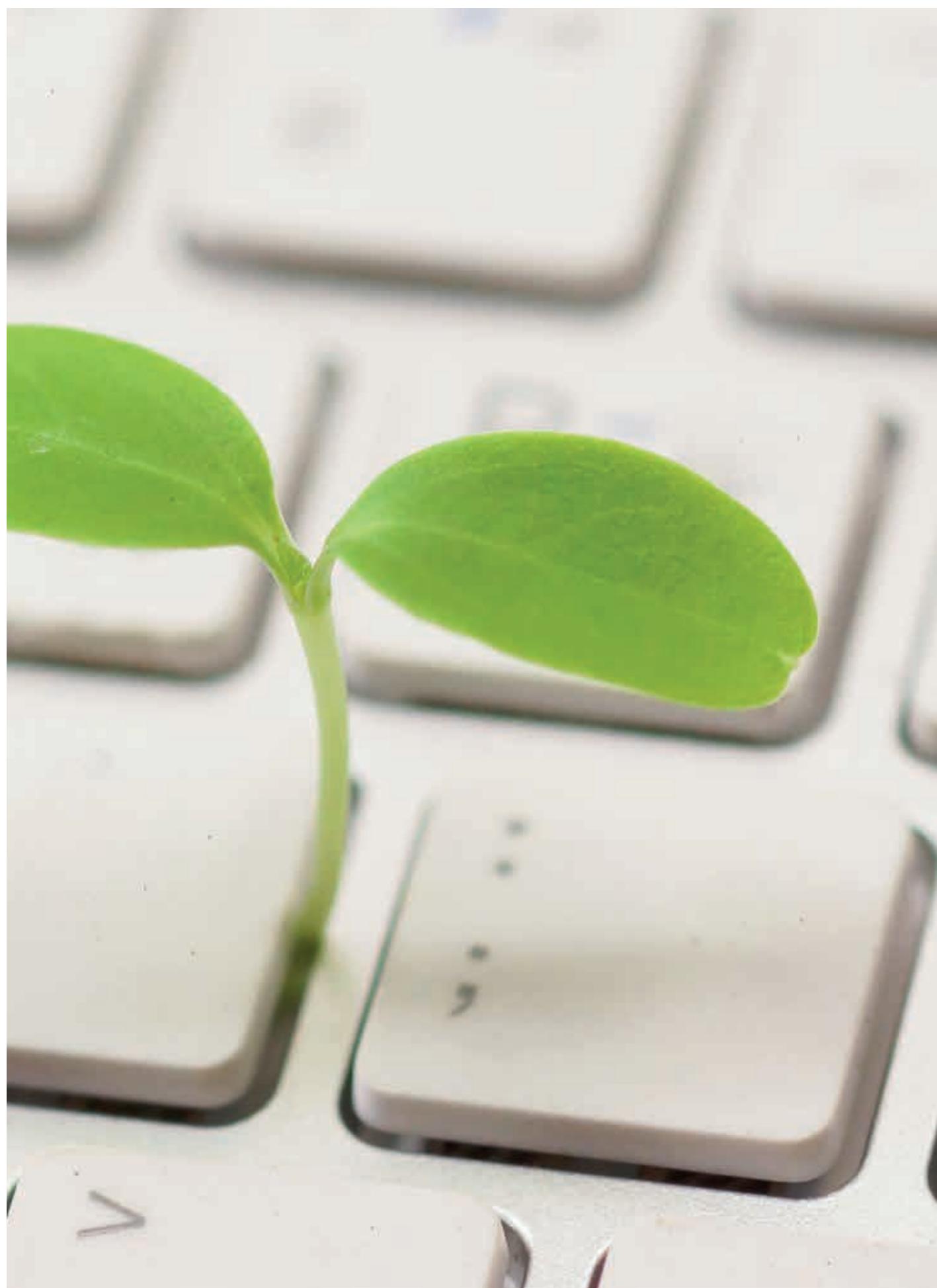
L'anticipation et la gestion responsable de la Collectivité confirment la fiabilité de son organisation auprès de ses partenaires et offre, de surcroît, une flexibilité certaine dans le pilotage des prochains investissements. Avec une épargne nette de 12 millions d'euros, la conduite rigoureuse des comptes par la municipalité participe, *in fine*, à faire vivre les programmes dionysiens, avec une augmentation des mesures entreprises pour le développement du territoire. Un constat particulièrement favorable face à la situation socio-économique actuelle, qui impose le lancement de nouveaux projets ambitieux, solidaires et bienveillants.

L'état de précarité dans lequel la crise sanitaire plonge les plus fragiles d'entre nous exige un traitement adapté et plus d'effort de la part des pouvoirs publics locaux. En signant un second Pacte de Solidarité Territoriale, ainsi qu'un accord-cadre avec le Département de La Réunion, la Ville ira plus loin dans les aides, l'accompagnement social et l'insertion professionnelle, que les mesures votées au budget prévisionnel 2021.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **80 %** DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS APRÈS UN AN DE MANDAT
- **PLUS DE 8 MILLIONS D'EUROS** ALLOUÉS AU CCAS EN FAVEUR DES POLITIQUES SOCIALES (PLAN SÉNIORS EN ACTION, LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES)
- **14,8 MILLIONS D'EUROS** DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DONT **4,5 MILLIONS D'EUROS** POUR LA PRÉVENTION ET L'INSERTION
- **20,7 MILLIONS D'EUROS** D'EXCÉDENTS







UNE VOLONTÉ COMMUNE POUR UNE TRANSITION NUMÉRIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

RAPPORT N° 21/4-002

- Convention « Pacte de Solidarité territoriale » 2021 (PST 2)



CLAUDINE POUNOUSSAMY

Directrice Générale Adjointe
Ville Écologique

« Saint-Denis poursuit sa transition écologique notamment à travers la végétalisation des quartiers. L'ancienne Bibliothèque Départementale de Prêt, située sur le sentier littoral du chef-lieu, laissera la place à un site plus connecté à la façade maritime. C'est une première expérimentation sous forme de « nature en ville ». La Collectivité entend poursuivre cette reconquête en milieu urbain à travers diverses formes d'aménagements, de végétalisation, de sorte à multiplier la proportion des îlots de fraîcheur, des aires de repos et lieux de convivialité. »

La ville de Saint-Denis reconduit l'une de ses collaborations avec le Département de La Réunion. Sur un total d'opérations de 18 millions programmées par la Ville, ce sont plus de 10 millions d'euros qui seront apportés sur la période 2021-2023 par le Pacte de Solidarité Territoriale deuxième génération. Cette nouvelle enveloppe est affectée en faveur de projets d'investissements à hauteur de 8,5 millions d'euros. Elle comprend également un volet social et éducatif pour 1,5 million d'euros.

LA VÉGÉTALISATION DU TERRITOIRE

Ville écologique, Saint-Denis poursuit les efforts engagés pour une végétalisation du centre historique et patrimonial. Avec le concours du Département de La Réunion et de la CINOR, l'ancienne Bibliothèque Départementale de Prêt, située sur le littoral du chef-lieu, se transforme en forêt urbaine. La première du territoire, qui étendra progressivement la proportion des espaces de fraîcheur, aires de repos et lieux de convivialité.

Le programme de « Ville jardin » de la municipalité, qui vise la plantation de 12.000 arbres durant le mandat, se concrétise déjà à travers cette action d'un coût total de 200.000 €. Dans cette même perspective d'aménagement raisonné et de bien-être, un espace de convivialité s'installe à Bancoul, dans les hauteurs du Moufia. En complémentarité avec le projet de téléphérique, des équipements de proximité favoriseront l'organisation de marchés et de festivités.





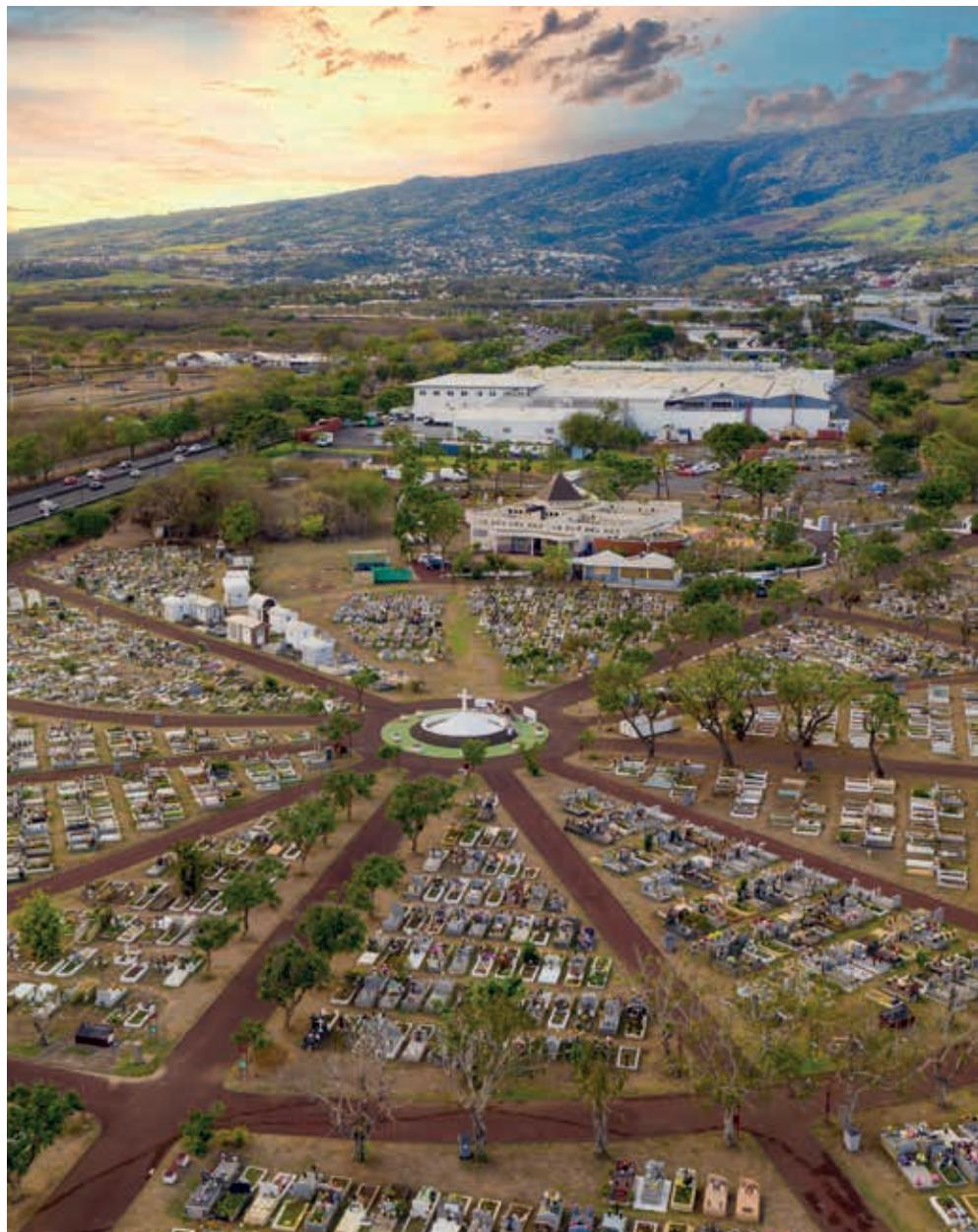
PATRICK SAMBASSOUEDY

*Directeur Général Adjoint
de l'Hyper-proximité
et des services techniques*

« La collaboration entre la Ville et le Département s'est renforcée depuis le premier Pacte de Solidarité Territoriale. Globalement, ce soutien renforce les investissements en faveur des Dionysiennes et Dionysiens, mais aussi du tissu économique local. La Collectivité prône ce dynamisme qui améliore le cadre de vie des habitants du chef-lieu. Ce second acte du Pacte de Solidarité Territoriale permettra notamment d'agrandir le centre funéraire de Primat, l'un des deux seuls crématoriums de l'île. »

LE RÉAMÉNAGEMENT D'ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX PHARES

L'hyper-proximité, un axe majeur du projet municipal. Ville citoyenne, Saint-Denis promeut un renforcement de l'accès aux droits par le public. Une partie des fonds du Pacte de Solidarité Territoriale sera investie dans le réaménagement des mairies annexes de Bellepierre et de Montgaillard. À terme, les locaux sécurisés et mis aux normes d'accessibilité amélioreront les conditions d'accueil. L'Ancien Hôtel de Ville, classé monument historique depuis 1975, sera également réhabilité pour une préservation de l'édifice. Un budget de 1.800.000€ est également consacré à la réhabilitation du centre funéraire de Primat.



UN LARGE ACCÈS À L'ÉDUCATION ET AUX LOISIRS



CARINE SAQUÉ

*Directrice Générale Adjointe
Ville Ambitieuse*

« La ville de Saint-Denis poursuit ses efforts pour offrir un environnement de travail le plus agile possible, à travers le projet d'École du bonheur. En complément de l'équipement en espace numérique de travail, en mallettes numériques, en salles informatiques et en kits solidaires, il est nécessaire de renforcer et sécuriser le débit pour garantir une continuité éducative et pédagogique. Le câblage des écoles en fibre optique contribuera à renforcer le lien entre parents et monde éducatif. Les éducateurs spécialisés mobilisés à travers le Programme de Réussite Éducative participent également à apaiser le climat scolaire tout en luttant contre le décrochage. Et comme l'épanouissement de la Jeunesse passe aussi par la pratique physique et les loisirs, le sport de proximité pour tous est mis en avant, avec une rénovation du plateau noir de Joinville. »

Investie pour une égalité réelle dès le plus jeune âge, la ville de Saint-Denis a déjà équipé l'intégralité de ses écoles en numérique ; un résultat déjà suivi de projets complémentaires pour une montée en puissance de l'accès de tous les enfants aux outils informatiques.

Grâce à cette seconde édition du Pacte de Solidarité Territoriale et avec le concours du Rectorat, les salles des écoles du chef-lieu seront raccordées en fibre optique, dès le mois d'août 2022. Dans la lignée de cette lutte contre les inégalités, les établissements scolaires de la commune seront accessibles à un plus large public, et particulièrement aux personnes à mobilité réduite. Certains bâtiments seront équipés en ascenseurs.

Convaincue de la nécessité d'un intense accompagnement culturel et sportif de la Jeunesse, la Municipalité et le Département font front commun pour la rénovation du plateau sportif de Joinville. Face aux contraintes météorologiques, un recouvrement de la structure permettra une pratique sportive illimitée aux élèves, clubs et associations. Au total, un vivier de 3.000 usagers bénéficiera de cet équipement, composé de matériaux inscrits dans le développement durable. Le terrain multisports accueillera par ailleurs une nouvelle halle de 1.295 m² et de nouveaux éclairages.

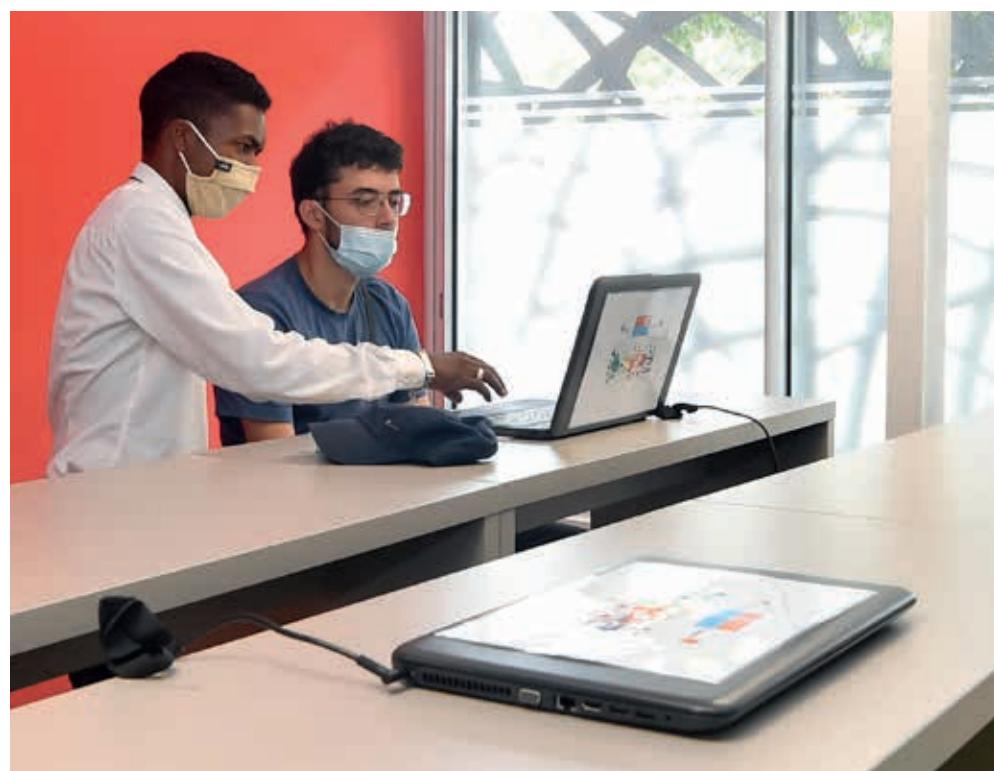


UNE MEILLEURE INSERTION DES JEUNES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

S'agissant du volet social, une enveloppe de 165.000€, allouée par le Département de La Réunion, contribuera à une lutte constante contre le décrochage scolaire. En faveur d'une dynamique de co-construction, la ville de Saint-Denis consolide ainsi son Programme de Réussite Éducative. L'ensemble des personnels éducatifs, des professionnels de santé et des accompagnateurs sociaux sont conviés à une collaboration autour de ce cheval de bataille.

Les objectifs : consolider le rôle des parents en renforçant l'accompagnement des familles et proposer des parcours individualisés, notamment en faveur des jeunes des quartiers prioritaires de la ville. Le volet social de ce nouveau Pacte de Solidarité Territoriale portera des actions particulièrement tournées vers ces lieux où les institutions publiques sont peu présentes et où les associations rencontrent des difficultés à intervenir.

Deux éducateurs de rue supplémentaires seront mobilisés en faveur de la prévention et de la sécurité. Un dispositif déjà expérimenté par la Collectivité afin de promouvoir l'insertion économique et sociale, ainsi qu'un plus large accès aux dispositifs déjà déployés pour une prise en charge des publics éloignés des structures traditionnelles.





DANIEL LAUDE

Directeur du Centre Communal d'Action Sociale

« Accompagner les personnes âgées dans les activités de la vie sociale et relationnelle est essentiel. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Grâce à ce partenariat avec le Conseil Départemental, la ville de Saint-Denis et son CCAS consolident cette mission et renforcent leur soutien matériel et financier aux personnes les plus défavorisées, dont les difficultés se sont accentuées avec la crise sanitaire et économique. »

UN ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS LES PLUS FRAGILISÉS

L'accueil et la prise en charge des publics fragiles continuent, dans le cadre du Pacte de Solidarité Territoriale, avec une aide financière de 1.294.660 €. Co-piloté par le CCAS, le portage de repas aux personnes âgées et en situation de handicap se poursuit. Ville fraternelle, Saint-Denis combine cet accompagnement solidaire avec un intérêt pour le bien-être des bénéficiaires, à travers des menus équilibrés, ainsi que la pratique d'activités culturelles et sportives. Par ailleurs, l'accompagnement et l'hébergement des sans-abri se renforce, avec la mobilisation d'agents sociaux chargés d'accompagner et d'orienter le public vers les dispositifs existants.



CHIFFRES CLÉS

18 MILLIONS D'EUROS DE PROJETS ÉCOLOGIQUES, SOLIDAIRES ET D'AMÉNAGEMENTS
CO-FINANCIÉS À HAUTEUR DE 10 MILLIONS D'EUROS PAR LE DÉPARTEMENT

- **2.850.000 D'EUROS** INVESTIS POUR L'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES
- **1.350.000 D'EUROS** POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
- **3.250.000 D'EUROS** POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PAR LE CCAS







LE BIEN VIVRE-ENSEMBLE EN CO-CONSTRUCTION

RAPPORT N° 21/4-001

• Protocole d'accord sur une démarche opérationnelle d'amélioration des conditions de vie et de confort des locataires de la Société Immobilière du Département de La Réunion (SIDR)

Engagée pour l'amélioration des conditions de vie des Dionysiennes et des Dionysiens, la Collectivité multiplie les collaborations auprès des acteurs du logement. La Ville et la SIDR signeront un protocole d'accord couvrant tous les aspects de l'habitat.



**JEAN-CHRISTOPHER
DIJOUX**

Directeur de l'habitat

« Cette démarche change de manière radicale la relation entre les bailleurs et la Ville, qui devient un partenaire de premier plan, dans la conception, la programmation et la réalisation des travaux sur le parc social et leurs espaces alentours. Cette relation partenariale expérimentale et les différentes étapes de concertation qui seront mises en œuvre, permettront à la Ville, d'une part, d'orienter l'action des bailleurs vers une amélioration significative du parc de logements et du cadre de vie, d'autre part, de donner une place centrale aux attentes et aux besoins des locataires, qui sont les premiers concernés et impactés. »

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES RÉSIDENTS

Production, réhabilitation, services de proximité, aménagements extérieurs : des démarches simultanées sont entreprises en vue de favoriser un développement harmonieux du territoire. En dehors de l'enveloppe travaux de plusieurs millions d'euros déjà prévue dans le cadre de PRUNEL, une étude de requalification urbaine permettra de calibrer le montant des investissements à réaliser, sur lesquels la SIDR prendra des engagements en concertation avec la Ville.

L'accompagnement des locataires pourra être réalisé grâce à une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), pilotée par la Ville et co-financée par la SIDR, qui viendra conforter les acteurs de la concertation, et veiller à la bonne intégration des besoins des locataires.





MONIQUE ORPHÉ

Adjointe et élue de secteur
du Chaudron

« Première étape vers une nette progression de l'habitat au Chaudron, cette étude répond aux fortes attentes des habitants du quartier. Un profond rajeunissement de ces immeubles, qui datent des années 1960, est indispensable pour un mieux vivre-ensemble. À travers cette étude, la Ville se mobilise pour l'épanouissement, la santé et la sécurité de chaque résident. Ce partenariat avec le bailleur social s'inscrit dans une parfaite corrélation avec les grands programmes du territoire, tel que le projet de téléphérique dont la première ligne concerne le Chaudron. »

VAUBAN ET LE CHAUDRON, DEUX QUARTIERS AU CŒUR DU PROJET

Le quartier du Chaudron, d'abord, a l'ambition de renouveler intégralement son image, en profitant de l'arrivée de nouveaux équipements, tels que le téléphérique, qui viendra dynamiser et moderniser le quartier. La réhabilitation sera pensée pour inscrire les logements dans un niveau de confort contemporain, et dans le respect du développement durable. L'offre nouvelle apportera une vraie mixité avec des logements intermédiaires et en accession à la propriété. Mais surtout, elle sera consacrée à plus de 50% pour répondre aux besoins des séniors. La modernisation passera enfin par la valorisation des espaces extérieurs, qui peuvent voir leur vocation d'espace de vie et de verdure confortée et marquée, à l'instar de l'espace Flamboyant.



À Vauban, ensuite, dans le cadre du programme de rénovation urbaine PRUNEL, les logements sont réhabilités et valorisés. Après un repérage des lieux inoccupés, l'équipe municipale, aux côtés du bailleur social et des résidents, élaborera la réhabilitation des logements. Terrasses, balcons, bas d'immeubles et jardins partagés ont vocation à se transformer en espaces verts de cohésion sociale. Afin d'inscrire encore plus les locataires dans l'histoire de leur lieu de vie, une réflexion est entamée pour un habillage des murs par des fresques thématiques. Le protocole viendra renforcer la prise en considération des attentes des plus de 700 locataires et permettre la mise en place d'aménagements, tels que des jardins en pied d'immeubles.



GUILLAUME KICHENAMA

Conseiller municipal et élu
de secteur de Vauban

« Chacun des projets en faveur des locataires du quartier sera mis en œuvre avec leur participation. Ces nouveaux aménagements, élaborés avec le concours de la SIDR, sont pensés et élaborés aux côtés des résidents et des associations du secteur. En convergence avec la démarche municipale de co-construction et le programme de réaménagement urbain PRUNEL, les Conseils Citoyens contribueront de façon considérable à cette avancée majeure pour l'amélioration du cadre de vie des Dionysiennes et Dionysiens installés à Vauban. »

L'HYPER-PROXIMITÉ ET LA CONCERTATION COMME MÉTHODE

Menés avec et pour les habitants, ces programmes s'appuient sur une intense concertation des locataires. Ville citoyenne et fraternelle ayant mis l'hyper-proximité au cœur de ses engagements, Saint-Denis rend les habitants acteurs du développement local, rouage de l'insertion et de la santé des publics.

Ce nouveau partenariat cimente la démarche municipale tournée vers la modernité et le bien-être. Forte de sa logique multi-partenariale, la ville de Saint-Denis favorise le dialogue avec les bailleurs sociaux. Signé début 2021, un accord avec la SHLMR Groupe Action Logement concrétise également cette volonté : 1 720 logements des Calebassiers et du Ruisseau, soit 10 hectares de foncier, au total, font l'objet d'une profonde modernisation.



CHIFFRES CLÉS

- PRÈS DE **2 500 LOGEMENTS** CONCERNÉS PAR LA REVALORISATION DU CADRE DE VIE DE PRÈS DE **10 000 PERSONNES**.
- **100 000 EUROS** SPÉCIALEMENT DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES LOCATAIRES DU CHAUDRON, PRÉALABLEMENT AUX TRAVAUX QUI DÉCOULERONT DES ÉTUDES ENGAGÉES.







HOMMAGES À LA CITOYENNETÉ À TRAVERS LE TERRITOIRE

RAPPORT N° 21/4-004 & 21/4-005

- Dénomination d'une place (Place Daoud Mamodjee Omarjee).
- Dénomination de la piste de bicross de Champ-Fleuri (Piste de bicross François Pépin).

LA PISTE DE BICROSS FRANÇOIS PÉPIN

Convaincue de l'effet fédérateur du sport, la ville de Saint-Denis promeut la pratique d'activités physiques en convergence avec une émancipation de la Jeunesse. Les acteurs et partenaires associatifs, aussi passionnés qu'engagés, contribuent considérablement à la transmission de ces valeurs. Parmi eux, François Pépin, personnalité phare de la discipline de bicross, décédé en avril dernier. Président du club dionysien de Bicross (CSSD) durant 30 ans, cet emblématique athlète a défendu avec détermination la réhabilitation du terrain de BMX de Champ-Fleuri, jusqu'à l'accomplissement du projet, en décembre 2020. La Collectivité lui rend naturellement hommage en baptisant cette piste de son nom.

Cette expérience, il l'a consolidée et partagée au cœur du milieu associatif. Membre de l'Office Réunionnais Échanges Sportifs et Socio-Éducatifs (ORESSE) durant une dizaine d'années, François Pépin a aussi présidé la Commission BMX du Comité Régional de Cyclisme pendant près de 20 ans. Aux côtés des jeunes talents, le Champion de La Réunion d'athlétisme formait les pilotes de la relève. L'inspirant parcours de François Pépin, reconnu par la Ville de Saint-Denis, a vocation à perdurer à travers la transmission de son engagement auprès des usagers de la piste de Champ-Fleuri.





STÉPHANE MOUEZY

Directeur des sports

« Entraineur, président et membre fidèle du Club Dionysien de Bicross, François Pépin a orchestré la mise aux normes de la piste de Champ-Fleuri. Il a accompagné une jeunesse dionysienne sportive, qui s'est exportée sur les scènes européennes et internationales du bicross. C'est très naturellement que cette piste porte le nom de ce digne représentant de la discipline. Révélateur de talents, propulseur de performances, François Pépin incarne le souffle que la Ville souhaite apporter aux jeunes du territoire. »

LA PLACE DAOUD MAMODJEE OMARJEE

La bienveillance et les valeurs du vivre-ensemble orientent les projets municipaux. Des qualités portées par Daoud Mamodjee Omarjee, disparu en mars dernier. Fondateur de la première mosquée de Sainte-Clotilde, dans les années 1980, il a réitéré son engagement en posant la première pierre de la Grande Mosquée du quartier, en 2019.

La promotion de la tolérance et du partage animait Daoud Mamodjee Omarjee, qui s'est mobilisé pour faire vivre les espaces du territoire. Face à l'Église de Sainte-Clotilde, un espace public de convivialité porte désormais son nom. Pour valoriser son engagement, et inscrire ses valeurs dans la vie dionysienne.





GÉRARD FRANÇOISE

Adjoint élu de secteur
de Sainte-Clotilde

« Daoud Mamodjee Omarjee était un homme de partage. Il a fait rayonner ses valeurs de générosité au-delà même de la communauté religieuse. Reconnu comme l'un des sages de Saint-Denis, sa voix fluette et ses mots touchants ont été de véritables vecteurs de cohésion sociale. À travers cette démarche d'hyper-proximité, la Ville concrétise son ambition de rattacher les publics à leur territoire, dont l'identité s'est construite grâce à des femmes et des hommes tels que Daoud Mamodjee Omarjee, qui ont oeuvré pour le développement du chef-lieu. »



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*

DOSSIER DE PRESSE

LA VILLE RÉAFFIRME SON ASSISE AU SERVICE DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 JUIN 2021

CONTACT MEDIA

Lystelle Peyrègne
Directrice de la Communication
0693 99 11 43
L.peyregne@saintdenis.re